

Ensemble

Bulletin d'informations municipales d'**Andeville**



N°2 • novembre/décembre 2017



Dossier
Enfin ! la nouvelle
mairie

Travaux
au gymnase



P2/
Sommaire

P3/
Édito

P4/5/6/
Dossier, décryptage

P7/8/
Actualités

P9/10/11/
Rétrospective en images

P12/13/
Agenda • Rendez-vous
à venir • Événements

P14/
Information administrative • État Civil

P15/
Vie du Conseil municipal / Elus minoritaires



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144
60111 MÉRÜ cedex
Tél : 03 44 52 08 12
mairie-andeville@wanadoo.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi 9 h à 12 h
Lundi au vendredi 14 h à 17 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le samedi matin

Numéros utiles :

Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU Urgences Médicales 15
Allo Enfance Maltraitée 119





Avec l'équipe municipale, j'ai voulu consacrer l'essentiel de ce bulletin « Ensemble » sous le signe de la nouvelle mairie. Car enfin Andeville dispose d'une vraie mairie, elle était tant attendue !

Après l'inauguration de l'accueil de loisirs "*l'île aux enfants*" en juin 2016, la réalisation de la mairie marque notre volonté de disposer d'équipements publics modernes qui rendent notre commune attractive. En cela, nous respectons notre programme et toujours sans augmenter les impôts locaux !

C'est un événement remarquable qui mérite que l'on s'y attarde avec un sentiment de fierté du travail accompli pour les générations futures.

C'est un projet de longue date ! La commune a fait l'acquisition de la propriété "Cléret" en 2011. Dès 2013, la communauté de communes des Sablons conclut un marché de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Pascal Catry. Puis, en 2016 les marchés publics ont été publiés et signés. Je veux ici remercier son Président Alain Letellier qui a permis la réalisation et le financement des travaux pour un montant de 1 329 843 euros.

Je suis sûr qu'elle sera rapidement adoptée par toutes les Andevilliennes et tous les Andevilliens et qu'elle sera un élément de fierté supplémentaire de notre village auquel, comme vous tous, je suis particulièrement attaché.

Évidemment, d'autres projets seront à réaliser dans les prochaines années autour de la mairie, je pense à l'aménagement du parc et de la place de la République, mais aussi au regroupement des services techniques. La révision en cours du Plan Local d'Urbanisme sera l'occasion de vous les présenter et de recueillir vos avis.

D'ici là, rendez-vous à la mairie !

Jean- Charles Morel
Votre maire



.....

La nouvelle mairie est donc ouverte au public depuis le 6 octobre 2017. Très attendue par les Andevilliens, elle figurait dans les propositions de l'équipe municipale, elle offrira des conditions d'accueil digne d'une commune de 3 200 habitants !

Les travaux ont débuté en septembre 2016. Il aura donc fallu une bonne année de travaux et plus de 50 réunions de chantier pour aboutir à ce très beau bâtiment de la mairie qui a consisté en la rénovation complète de la Maison Cléret et la construction d'une partie neuve (400 m²) pour l'accueil et la salle du conseil municipal et des mariages. L'entrée principale est orientée vers la place de la République. Les travaux ont été suivis avec soin, chaque lundi, par Gilbert Audinet, premier maire adjoint délégué à la communication, aux travaux et à la voirie. « *Bien que les travaux étaient du ressort de la communauté de communes des Sablons, j'ai participé à la supervision, certes il y a eu des péripéties et un peu de retard, mais nous étions impatients de voir le résultat final ! Depuis le temps que l'on parlait de cette nouvelle mairie, le résultat est à la hauteur de nos attentes* » confie-t-il.

La commune avait acheté la propriété pour 860 000 euros en 2011 avec l'aide du conseil départemental

de l'Oise.

Le personnel administratif de la mairie et les 23 élus vont passer de locaux de 150 m² à 450 m² pour pouvoir travailler efficacement. « *Nous aurons de meilleures conditions de travail aujourd'hui et les Andevilliens seront reçus et pris en charge dans une mairie moderne, car complètement adaptée à la différence de celle du "gymnase" qui était trop exigüe* », avance le Maire, Jean-Charles MOREL.

L'ARCHITECTURE A ETE CONFIEE A PASCAL CATRY

L'architecture du projet a été confiée à LAPC (Les Ateliers Pascal CATRY). Il a su répondre à la principale difficulté qui consistait à rénover une "maison bourgeoise" du 19^e siècle, en une Mairie, tout en y incorporant un bâtiment plus moderne (l'accueil et la salle du conseil municipal). « *le résultat architectural est très réussi, la mission n'était pas facile, nous sommes très fiers de cette nouvelle mairie* » confirme Jean-Charles MOREL.



Les travaux ont été principalement financés par la Communauté de communes des Sablons, la commune ayant pris en charge un certain nombre d'aménagements.

La principale innovation c'est la salle du conseil et des mariages qui pourra recevoir au moins 150 personnes debout (et 80 places assises), mais aussi des expositions et de nombreuses manifestations. En entrant dans la salle du conseil municipal, on remarque tout de suite la fresque réalisée par Valérie SAMSON, artiste peintre décoratrice. « *Il nous reste les éventails, les coquillages et les nacres à exposer, cela sera réalisé au budget 2018* », précise Gilbert Audinet.

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au rez-de-chaussée, sont situés l'accueil et le bureau de la Police municipale ainsi qu'un bureau des permanences. L'ensemble dans cette partie étant de plain-pied, tous ces services à la population sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ensuite, les 3 bureaux administratifs (gestion du personnel-secrétariat général, comptabilité, secrétariat sport-association) permettent de travailler plus efficacement dans le calme et dans des espaces adaptés.

« *Nos conditions de travail sont parfaites et les agents communaux pourront ainsi se consacrer entièrement*

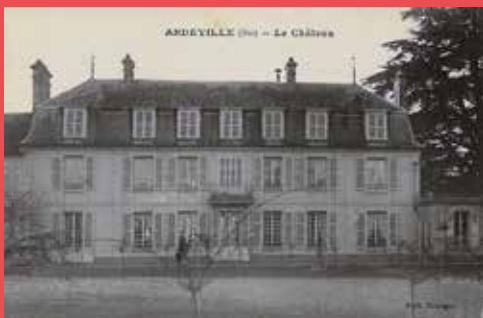
aux missions de service public, tout en étant au service du public et des élus » résume Jérôme FURET, le Directeur Général des Services.

À l'étage, les bureaux du Maire et des élus, le bureau du Directeur Général des Services et le bureau du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). D'ailleurs, Martine CONTY, maire adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement, est très satisfaite de ce nouveau bureau. Elle ajoute « *les nouveaux espaces sont absolument nécessaires, c'était une de nos demandes, ce n'est pas un luxe, car dans mes fonctions je suis amenée à faire beaucoup d'entretiens individualisés, comme pour l'assistante sociale du département qui vient le vendredi une fois par semaine* ».

« *Nous avons conçu cette nouvelle mairie pour que chaque Andevillien y soit accueilli dans les meilleures conditions possibles, qu'il s'y sente bien, et qu'il y dispose de moyens modernes de communication* », rappelle le Maire, Jean-Charles MOREL.

« *Grâce à la communauté de communes des Sablons, nous avons pu sauvegarder ce patrimoine qu'est le "château d'Andeville" et son parc en cœur de village. Je veux remercier Alain LETELLIER, son Président, qui a su être à notre écoute pour réaliser cette très belle Mairie* » ajoute Jean-Charles MOREL.

Rendez-vous en janvier 2018 pour l'inauguration !



UN PEU D'HISTOIRE

La propriété appartenait vers 1537 au connétable Anne de Montmorency.

En 1656, Antoine Vallot, premier médecin de Louis XIV ayant acquis de Philippe Courson la terre, la seigneurie d'Andeville lui fut remise par le duc de Longueville, seigneur de Méru, en vertu d'un acte signé de la main de son altesse Henry d'Orléans.

On ne sait comment, le docteur Fagon, nommé premier médecin du roi Louis XIV en 1693, devint propriétaire des terres.

En 1694 le docteur Fagon fait ériger un relais de chasse en plein cœur du petit bourg. La construction, est sans allure et sans style. Elle est décrite comme une grande bâtisse rectangulaire à un étage mansardé et aménagé.

Vers 1789, le pavillon de chasse fut agrandi. Une première partie fut faite au cours du 18^e siècle. Les occupants sont Messire Charles-Emmanuel Louis Le Porcq, chevalier, seigneur d'Andeville, de Lardières et dépendances et Dame Marguerite-Charlotte Elisabeth Richard de Vaussy. Sa mère, Marguerite Charlotte Elisabeth Richard de Toury, marquise de Boury en hérite. De 1846 à 1920 le château ne connaît pas moins de 7 propriétaires. C'est le 23 janvier 1920, que Charles Eugène Guerault, industriel, époux de Marie Aurélie Jeanne Minel, devient propriétaire. La propriété restera dans la famille Guerault puisqu'elle sera transmise de mère en fille jusqu'à Madame Françoise Cléret. Elle conservera la propriété jusqu'en 2012, date à laquelle elle décide de vendre l'ensemble à un promoteur, SNC Foncière Sésame.

La propriété sera alors divisée. Sur la première partie, le lotissement Cèdre. La seconde comprenant la maison et le parc a été vendue à la commune d'Andeville.

.....

La nouvelle mairie : un projet de longue date ! Retour sur les principales étapes.



Il aura fallu pas moins de 7 années entre le moment où la commune a fait l'acquisition de la propriété "CLERET" en 2011 et sa réalisation finale en octobre 2017.

La première étape fut d'acquérir la propriété en 2012. Après d'âpres négociations, le prix final a été conclu pour un montant de 860 000 € avec la SNC Foncière Sésame. Auquel il convient de déduire la subvention du Conseil départemental de l'Oise votée et versée en 2012, pour un montant de 325 950 €. L'achat supporté réellement par la commune a donc été de 534 750 €.

Puis, durant les années 2013 à 2015 il a fallu réaliser les études et préparer le descriptif des travaux, mais aussi prévoir au budget de la communauté de communes des Sablons la somme des travaux soit 1 329 843 €. Les marchés publics correspondants ont été publiés en 2016 et attribués. La première réunion de chantier s'est tenue le 5 septembre 2016.

Cependant, la commune a également pris à sa charge directe, sur son budget 2017, une part importante de travaux et d'équipements, comme la banque d'accueil, le mur végétal dans l'entrée, le carrelage de la salle du conseil et de l'entrée, l'équipement aux normes de la salle des archives communales, l'ensemble du mobilier, des améliorations de l'éclairage en LED, le pavage du parvis et son éclairage par 6 lampadaires, l'alarme anti intrusion, la vidéo-protection, le contrôle d'accès, la signalétique et la sécurité incendie, l'équipement en téléphonie sur IP, le wifi public et l'informatique, et le rétroprojecteur. Soit environ un investissement de 200 000 €.

Certes, il reste des aménagements essentiels à réaliser qui seront prévus dans les prochains budgets, comme l'aménagement extérieur du parc ou l'isolation des combles.

L'enrobeur-projeteur rénove les voiries

Grâce à cette microcentrale d'enrobés projetés, cette technique permet de réparer durablement les chaussées en un temps record avec un seul passage et sans bloquer la circulation.

C'est au cours de deux journées complètes, au mois de juillet 2017, que l'entreprise DTP2I basée à Marines (95640), a rénové plus de 4 kilomètres de voirie sur les 12 kilomètres que compte la commune. De la rue des 17 Martyrs, en passant par la rue de Mortefontaine, place de la République, rue Georges Petit et enfin rue de l'Abbé Gueule, les riverains ont pu apercevoir cette étrange machine travailler efficacement.

En effet, l'enrobeur-projeteur est un camion porteur 19T qui a sur son châssis un ensemble constitué de deux cuves de granulats (4T), ainsi qu'une cuve à émulsion du bitume de 1 700 litres. Ces ingrédients sont mélangés dans une trémie et projetés en un seul passage par une buse sur la chaussée, comme le pistolet d'un peintre chez un carrossier. Ce procédé permet des avancées notoires en matière de confort de travail : le travail s'effectue avec des émulsions tièdes (60°C en sortie de buse), ce qui représente moins de chaleur, moins de vapeurs et moins de fumée. L'agent ne porte aucune charge, le bras de la buse est complètement assisté. Ensuite il suffit au rouleau-compresseur de passer et la voie est immédiatement laissée libre à la circulation.

Un excellent rapport-qualité prix (10 056 € TTC) pour des réparations durables !



L'enrobeur-projeteur en action à l'entrée de la rue du D^r Gey au droit de la rue Dumage

Le gymnase rendu accessible

.....

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité (Ad'ap) la commune s'est engagée sur 6 ans, jusqu'en 2021, à rendre accessible ses 12 établissements recevant du public. Point d'étape à la suite des travaux réalisés, cet été, dans le gymnase.

Après la rénovation complète de l'éclairage en Led en 2016, la municipalité poursuit son effort de rénovation du gymnase qui en a grand besoin. Ainsi, cet été (entre le 15 juillet et le 30 août 2017), les entreprises, Colas, Coprom, Telecoise, PVC confort, ont réalisé les travaux de mise aux normes de la sécurité incendie et de l'accessibilité. Ces travaux ont consisté principalement en la réfection complète du trottoir et suppression des ressauts, et du réseau d'eau pluviale, la création d'un accès pour personne handicapée et d'une place handicapée sur la rue du D^r Nassif, la mise en place d'un éclairage extérieur sur tout le trottoir, une nouvelle porte d'entrée avec barre anti-panique (ouvrant vers l'extérieur) et remplacement de la porte du tennis de table, création d'une sortie de secours dans la salle, isolation au feu 2 heures de la conduite gaz, création d'une toilette PMR dans le couloir du gymnase, refonte complète de l'alarme incendie, mise à niveau des blocs secours, nouveaux plans d'évacuation.



Suite à l'appel d'offres passé, l'ensemble de cette première phase a coûté 73 448,04 € TTC.

Il est prévu, dans la phase 2 (en 2018), une rampe d'accès à l'arrière du gymnase pour le judo et le tennis de table. Puis, en 2019, la création de toilettes pour personnes handicapés dans les vestiaires du judo.

Les 12 établissements recevant du public : La nouvelle mairie (aux normes au rez-de-chaussée - manque un ascenseur), l'île aux enfants 4 rue Dumage (aux normes), l'église (aux normes), l'ancienne école du "Clos du Bois" (pour 2020 et 2021), gymnase (phase 2 en 2018 et phase 3 en 2019), bâtiment "La Poste" (en 2018), le stade/tennis et boules (2018 à 2021), école Primaire A. Devarenne (2018 à 2020), l'école maternelle du Petit Bouton Nacré (2018 et 2019), ancien ALSH et danse rue Dumage (Rez-de-chaussée 2020), ALSH Jules Verne rue des écoles (2018), salle des sociétés (2020-2021).

RETOUR EN IMAGES SUR LES PRINCIPALES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS



21 juin 2017 : fête de la musique



23 juin 2017 : fête des voisins rue des Primevères



30 juin 2017 : Succès de la kermesse de l'accueil de loisirs



14 juillet 2017 : fête Nationale un défilé avec les lampions



27 août 2017 : Commémoration des 17 Martyrs en présence des personnalités



14 octobre 2017 "Puces des couturières" au gymnase



14 octobre 2017 : cérémonie de remise cadeaux aux nouveaux-nés dans la nouvelle salle du conseil



21 octobre 2017 : Toujours autant de monde au loto de l'UNRPA

INAUGURATION DES 110 NOUVEAUX LAMPADAIRES LED

4 juillet 2017 : à l'initiative de la municipalité, tous les riverains des lotissements étaient invités avec le Syndicat d'énergie de l'Oise (SE60) à inaugurer les 110 candélabres équipés de luminaires en leds. Résultat : la sécurisation des installations, un meilleur éclairage, un abaissement de puissance entre 22 h et 6 h et en conséquence une baisse de la facture énergétique de deux tiers !



FÊTE DE LA POMME

Comme chaque année, le CCFCA a organisé samedi 21 octobre 2017, avec succès la Fête de la pomme sur la place, le soleil était au rendez-vous !





A la nuit tombée, les riverains ont pu apprécier l'efficacité des nouveaux lampadaires Led

.....

Départ en retraite d'Odile Duquenne, directrice de l'école élémentaire

Monsieur le Maire et la municipalité, le 27 juin 2017, ont organisé une réception en Mairie à l'occasion du départ en retraite de Madame Duquenne qui a exercé en tant que directrice à l'école élémentaire Anatole Devarenne pendant plus de trente ans.

Se fût l'occasion de lui témoigner notre admiration pour le travail accompli pendant toutes ces années passées à faire découvrir aux enfants le plaisir d'apprendre.

Nous lui souhaitons un très belle et agréable retraite.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle directrice Régine Viacroze.



Les ados du pôle jeunes ont organisé la vente de confiture de pommes pour financer leur voyage annuel



Samedi 11 novembre 2017 - 10 h 45
Commémoration du 99e anniversaire de
l'armistice du 11 novembre 1918
à partir de 16 h

Le cortège se formera devant le parvis de la nouvelle mairie et se rendra au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie par un vin d'honneur à la nouvelle mairie, salle du conseil municipal.

Samedi 11 novembre 2017
Repas paëlla soirée dansante au gymnase

Organisé par L'US Andeville. Ouverture des portes à 19 h 30.
 Tarif : Adulte 20 € / Enfant -12ans 10 € / Enfant -5ans gratuit.
 Réservation jusqu'au 5 novembre au 06 18 07 05 78

Jeudi 16 novembre 2017 - 17 h
Beaujolais nouveau

Organisé par l'UNRPA. L'association organise le Beaujolais nouveau au club René Butteux, rue des Sports. Tarif non adhérent 5 € et gratuit pour les adhérents.

Dimanche 19 novembre 2017
Repas des aînés au gymnase - 12 h 30

Le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) organise le traditionnel repas des aînés.

Vendredi 24 novembre 2017 -
Conseil municipal 20 h 30
Mairie - Salle du conseil municipal

Samedi 25 novembre 2017
Bal country gymnase à partir de 19 h 30

Les Texas'Dancers organise un bal country à partir de 19h30 au gymnase (ouverture des portes à 19h). Buvette et restauration sur place – renseignements et réservations Sandrine 06 63 15 60 60 ou Karine 06 60 62 60 68. Entrée public 10€ - adhérents FFCLD 8€ - gratuit pour les - 12 ans

Dimanche 26 novembre 2017

Imagine en partenariat avec la Flamme Créole organise un concert SOS Caraïbes



Samedi 2 décembre 2017 - Colis de Noël Mairie

Le Centre d'Action Sociale (CCAS) organise la distribution du colis de Noël, dans la nouvelle mairie, salle du conseil municipal, de 9 h 30 jusqu'à 12 h.



Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017 Marché de Noël - gymnase

Le CCFA organise le marché de Noël qui aura lieu les 9 et 10 décembre 2017 au gymnase d'Andeville.

Le 9 décembre de 18 h à 22 h en nocturne ; le 10 décembre de 10h à 18h. Nombreux stands, huîtres, vin chaud, restauration, animations ; et la calèche du père Noël le dimanche uniquement.



Jeudi 21 décembre 2017 - 18 h 30 Réunion du Conseil Communautaire - Mairie - Salle du conseil municipal

La commune d'Andeville accueille la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Sablons

Site internet : www.cc-sablons.com



Samedi 13 janvier 2018 - Cérémonie de présentation des Voeux de monsieur le Maire et du conseil municipal - 17 h - Gymnase



Samedi 17 février 2018 - Saint Valentin

Le CCFA organise sa première soirée Saint Valentin. Repas festif, ambiance musicale avec Pascal Pereira et sa chanteuse Benta. Les inscriptions se feront à partir du 1^{er} décembre 2017, bulletins à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie d'Andeville. Informations sur des flyers et bulletins d'inscription disponibles à partir de cette date.

Naissances

TIBOUDA Rayan	06/06/2017
TATEL Louka	14/06/2017
DAVI Monroe	17/06/2017
MATHIEU HUG Léna	21/06/2017
JOLO Noah	24/06/2017
PEREIRA COUTINHO Mélodie	10/07/2017
DUFOUR Matthias	16/08/2017
SERDAROGU Naim	23/08/2017
SINGKHAMPOUNG LARAPIDIE Manon	27/08/2017
DESMARS Liana	13/09/2017
RASSON Samara	22/09/2017
MANNEQUIN MUNOZ Raphaël	09/10/2017
LODIN Lowenn	15/10/2017
HNINE Sofia	19/10/2017

Décès

20/06/2017	FETRÉ Suzanne épouse LABYE
21/06/2017	JACOB Jean-Jacques
12/08/2017	RIMBERT Alain
16/08/2017	DUCHEMIN Daniel
27/08/2017	CRÉPIEUX Jacques
01/09/2017	LACOMBLEZ Chantal épouse MOREL
02/10/2017	DE KONINCK Daniel
11/10/2017	NAIT HAMOUD Amar
13/10/2017	HOUPLOU Daniel

Information : Pacs en mairie à partir du 1er novembre 2017

A compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie d'Andeville.

Information diverses :

Odile DUROSOY, masseur-kinésithérapeute (conventioné secteur 1) 29 rue Jean Jaurès 60570 ANDEVILLE, informe de son numéro de téléphone qui est le : 03 44 22 61 53.

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie

Les services de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, le matin, du lundi au samedi de 9 h à 12 et l'après-midi du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le samedi matin (sauf juillet et août).

Adresse et numéros de téléphone de la mairie

Tout le courrier doit être adressé à Monsieur le Maire, la nouvelle adresse postale de la mairie est la suivante :

Monsieur le Maire
Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144
60111 MÉRU cedex

Les numéros de téléphone, de télécopie et le courriel restent inchangés :

Téléphone : 03 44 52 08 12 - télécopie : 03 44 52 59 90
Courriel : mairie-andeville@wanadoo.fr
site internet : www.andeville.fr

.....

Eclaircissement sur les affirmations des élus minoritaires du bulletin précédent

Nous n'avons rien à cacher, Monsieur Dumont a démissionné de son poste d'adjoint et du conseil municipal parce qu'il a déménagé dans le Berry. La tête de liste des élus minoritaires, J.C ANCHER, a aussi déménagé de la commune mais continue de s'exprimer au nom des Andevilliens, ne devrait-il pas penser à faire comme monsieur Dumont ? Quant aux indemnités des élus, si il assistait aux conseils municipaux (20 h 30), ou relisait les comptes-rendus, il connaîtrait le montant exact des indemnités des adjoints.

Pour le reste, je pense que toutes les personnes, andevilliennes pour la plupart, qui attendaient la livraison des logements modernes rue Jean Jaurès sont satisfaites. L'ensemble de ces bâtiments est cohérent et s'inscrit dans la politique de logement social actuel.

Quand on voit la demande de logement sur Andeville malgré, et on le déplore, la disparition de certains commerces, ça prouve qu'Andeville est toujours attractive.

Pour répondre par avance au mot de ce bulletin, l'ensemble de l'opposition devrait d'abord être présente aux conseils municipaux qui se tiennent à 20 h 30. Quant aux commissions elles fonctionnent, certes souvent en journée, mais quand on est un élu motivé on peut se rendre libre pour assister à des réunions de Mairie. La disponibilité des élus est primordiale pour gérer une commune, que se passera-t-il si l'opposition avait été élue ?

Quant à l'attribution des logements, lorsque je m'en occupais, elle était faite dans les règles, on proposait des candidats aux offices HLM ou à l'OPAC et c'était eux qui décidaient en fonction d'autres critères que la commission.

Je voulais faire cette petite mise au point car c'est désagréable de subir des critiques infondées et en aucun cas constructives.

Gilbert AUDINET

Maire adjoint à la communication, entre autres !!

Elus minoritaires

.....

Chères andevilliennes, chers andevilliens,

Après une belle rentrée scolaire 2017/2018, voici un second « vrai » bulletin municipal.

Nous ne pouvons qu'être déçus du fonctionnement de la majorité qui est seule à décider sur l'ensemble des commissions. Et quelles commissions ! ? Quasi inexistantes : depuis plusieurs mois la plupart des commissions ne s'est pas réunie, sauf celle des marchés publics qui se réunit en journée, donc difficile pour nous d'y assister.

La commission du CCAS dirigée par Madame CONTY tiens ses rendez-vous

réguliers. Nous tenons à lui rendre hommage, car c'est une des seules personnes qui fait son travail au sein du CCAS et qui gère ses dossiers sans aucun préjugé quant aux candidats postulant pour un logement contrairement à son prédécesseur l'ancien adjoint au Maire au CCAS.

N'ayant pas connaissance du planning de parution des bulletins municipaux, nous profitons de cet instant pour vous souhaiter un bon dernier trimestre, de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous en 2018.

Andeville un jour, Andeville toujours
Jean-Christophe ANCHER et son équipe

Marché de Noël

Samedi 9 décembre 2017

de 18 heures à 22 heures

Dimanche 10 décembre 2017

de 10 heures à 18 heures

avec la calèche du Père-Noël

Nombreux exposants

Huitres

Crêpes

Vin chaud

Buvette sur place



Au gymnase - 1, rue Jean Jaurès

Organisé par le CCFCA